

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT LE 27 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt sept mai, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 22/05/2014

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice.

Secrétaire de séance : M. Rufenacht Sébastien.

1) Organisation des activités de l'employé communal :

Concernant la gestion de l'activité de l'employé communal, M. Pellegrini se propose d'en assurer le suivi ainsi que la mise en place des nouveaux horaires de travail et les conditions d'utilisation du véhicule de service.

Il est par ailleurs établi que chaque Maire qui a besoin de l'intervention de l'employé communal sur sa commune, doit en faire la demande par téléphone à Monsieur Pellegrini afin de centraliser les demandes et ainsi faciliter le suivi d'activités.

Monsieur Franck GUINCHARD nous fait part du bilan des heures effectuées sur les cinq communes et le Syndicat depuis le 1 janvier 2014 :

Année – 2014	Heures à réaliser	Heures réalisées
SYNDICAT	627	296.50
LA LONGEVILLE	450	209.00
VILLE DU PONT	180	67.50
MONTBENOIT	210	114.00
HAUTERIVE LA FRESSE	80	69.50
MONTFLOVIN	60	6.00
TOTAL	1607	762.50

Enfin, Monsieur Franck Guinchard a souhaité lire son courrier aux membres du Syndicat faisant état d'accusations concernant l'utilisation du véhicule de service à des fins personnelles. Le Syndicat ne souhaite pas polémiquer sur ce sujet, le Président rappelle les bons états de services de Monsieur Guinchard qui a toujours fait preuve de flexibilité dans son travail et rappelle la nouvelle organisation mise en place.

2) Mise en place des commissions :

- Gestion de l'employé communal :
Adrien PELLEGRINI – Gilles MAGNIN-FEYSOT
- Gestion du personnel de l'école intercommunale :
Gérard CHEVENEMENT – Jacques De-GRIBALDY – Nathalie VERNET
- Gestion des travaux de l'Abbaye :
Gilbert DORNIER – Emeric GUINCHARD – Adrien PELLEGRINI
- Gestion des travaux de l'Ecole et du Gymnase :
Adrien PELLEGRINI – Claude CHEVENEMENT - Emeric GUINCHARD
- Responsable des achats :
Nathalie VERNET – Emeric GUINCHARD
- Contrat de location (Salle G.Pourchet, Cloître, Gymnase, Associations)
Jean-Charles MARGUET – Gérard CHEVENEMENT
- Gestion du cimetière :
Claude POURCHET.

3) Contrats du personnel de l'école :

Compte-tenu de l'effectif d'élèves en constante augmentation et après avoir analysé les contrats du personnel qui travaille auprès des enfants de notre école, il a été convenu que les contrats de travail arrivant à terme sont reconduits pour la prochaine rentrée scolaire 2014-2015.

4) Programmation des travaux 2014 :

Afin d'établir des devis pour les travaux à réaliser par le Syndicat du Pays de Montbenoît, une liste d'artisans a été retenue par le Conseil Syndical dans les différents corps de métiers : Architecte, Electricité, Menuiserie, Charpente, Maçonnerie, Terrassement ...

Lors de la prochaine réunion, des devis seront retenus concernant le remplacement des fenêtres à l'école et la réhabilitation de la cour côté gymnase. La commission travaux se charge de contacter les entreprises.

5) Questions diverses :

- Dépenses de chauffage de la cure :
Gilles MAGNIN-FEYSOT a rencontré l'abbé Monnin, désormais, les dépenses de fuel et d'entretien de la chaudière seront à sa charge.
- Entretien des jardins de la cure :
L'abbé Monnin ne souhaitant plus cultiver les jardins de la cure, le Syndicat se chargera de l'entretien (fauchage).
Concernant les anciens jardins de l'hospice, le Président remercie Monsieur Chevènement qui a évacué les tas de branchages.
- Tennis club du Saugeais :

Le Président a rencontré Monsieur BARRAND Jean-Marie, membre du Tennis Club du Saugeais. Celui-ci demande à ce que les vestiaires soient accessibles (matériel de l'école entreposé dans l'un des deux vestiaires) et la mise à disposition aux clubs (Tennis et Foot) d'une partie du terrain situé à l'arrière du bâtiment afin d'y construire à leur frais un local de rangement et de convivialité. Le Syndicat rappelle que le gymnase a été construit prioritairement pour les enfants de l'école, il est donc mis à disposition en l'état aux clubs, et aux vus des nombreux travaux auxquels le Syndicat doit mener prioritairement, le Syndicat est opposé à la demande du tennis club du Saugeais concernant la construction de ce local par contre concernant l'encombrement d'un vestiaire, le nécessaire sera fait.

- Rythmes scolaires :

Le Président fait part aux membres du Syndicat d'un courrier reçu le 16 mai 2014 de la direction des services départementaux de l'éducation nationale concernant les nouveaux horaires pour la rentrée de septembre, validé également par le conseil général du Doubs, à savoir :

Lundi mardi jeudi et vendredi : 8h30 11h30 – 13h30 15h50

Mercredi : 8h30 11h10.

La séance est levée à 23h00.

Le Président
Gilles MAGNIN-FEYSOT